



Conseil économique et social

Distr. générale
2 décembre 2009
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante et unième session

23-26 février 2010

Point 4 h) de l'ordre du jour provisoire*

Points pour information : statistiques des finances

Rapport du Fonds monétaire international sur l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques des finances

Note du Secrétaire général

Conformément à une demande formulée par la Commission de statistique à sa quarantième session (E/2009/24, chap. I. A.), le Secrétaire général a l'honneur de lui transmettre, à titre d'information, le rapport du Fonds monétaire international sur l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques des finances. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

* E/CN.3/2010/1.



Rapport du Fonds monétaire international sur l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques des finances

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Travaux méthodologiques	4
A. Guide des statistiques de la dette du secteur public	4
B. Mise à jour du Guide des statistiques de la dette extérieure à la lumière du Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale.	5
III. Disponibilité des données sur la dette	6
A. Le Joint External Debt Hub	6
B. Données émanant des débiteurs extraites de la base de données de la Banque mondiale .	7
C. Données sur la dette étatique	8
IV. Renforcement des capacités	8
V. Site Web de l'Équipe spéciale	10
VI. Programme de travail de l'Équipe spéciale	10

Résumé

Depuis la réunion de février 2007 de la Commission de statistique, l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques des finances a enregistré d'importants progrès dans la disponibilité des données sur la dette extérieure, notamment une augmentation notable du nombre de pays, en particulier de pays à faible revenu, qui communiquent des données sur la dette extérieure publique ou garantie par le secteur public à la Banque mondiale pour alimenter sa base de données des statistiques trimestrielles de la dette extérieure. Elle a aussi suivi de près la révision du *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale* afin d'en évaluer les incidences sur le *Guide des statistiques de la dette extérieure*. Élargissant son champ d'étude, habituellement centré sur la dette extérieure, l'Équipe spéciale a par ailleurs entrepris l'élaboration d'un guide sur la dette du secteur public, dont plusieurs projets de chapitre ont déjà été élaborés. Les organismes membres de l'Équipe spéciale ont poursuivi leurs initiatives communes de formation visant à renforcer la capacité des pays d'établir des statistiques sur la dette extérieure et, fin 2008, l'Équipe spéciale a mis un nouveau service à la disposition des utilisateurs du monde entier en lançant son propre site Web, qui contient des renseignements sur les méthodes et sur la disponibilité des données et donne accès à des informations sur les activités menées par ses membres dans le domaine des statistiques.

I. Introduction

1. L'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques des finances¹, qui a été créée en 1992 sous les auspices de la Commission de statistique, s'est à nouveau réunie en 1998 afin de coordonner les travaux visant à améliorer la qualité des données sur la dette extérieure et les réserves internationales, notamment la validité des méthodes, la transparence, l'actualité et la disponibilité des données. Ces données facilitent l'évaluation de la vulnérabilité potentielle d'un pays par rapport à d'autres du fait de sa situation financière. Un rapport sur le programme de travail de l'Équipe spéciale a été communiqué à la Commission pour sa réunion de février 2007. Le présent rapport récapitule les travaux qui ont été menés depuis et donne un aperçu du programme de travail dont il a été convenu à la réunion de l'Équipe spéciale qui s'est tenue à la Banque des règlements internationaux (BRI) à Bâle (Suisse) en mars 2009. Le programme de travail de l'Équipe spéciale est ambitieux mais continuera de tirer profit des activités entreprises de manière concertée, coordonnée et soutenue par ses membres, qui sont essentielles à son succès.

II. Travaux méthodologiques

A. Guide des statistiques de la dette du secteur public

2. L'élaboration du guide des statistiques de la dette du secteur public a beaucoup progressé. À la réunion de mars 2009 de l'Équipe spéciale, ses membres ont approuvé dans l'ensemble la version révisée du plan général annoté préparée par le Fonds monétaire international (FMI), qui comprend désormais des conseils s'adressant à l'ensemble du secteur public (financier et non financier). Il a été souligné que les organismes devaient indiquer quelle forme prendrait leur contribution au guide (encadrés, tableaux, études de cas, études de pays). À la fin octobre 2009, quatre projets de chapitre du guide avaient été distribués par le FMI aux membres de l'Équipe spéciale pour commentaires. Il est prévu de présenter un avant-projet complet du guide pour examen par les organismes membres de l'Équipe spéciale à leur réunion de 2010.

3. L'Équipe spéciale a insisté sur le fait que le guide devrait cadrer avec la sixième édition du *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale*, le *Système de comptabilité nationale 2008* (SNC 2008) et d'autres manuels, notamment le *Manuel des statistiques des finances publiques*, le *Guide des statistiques des valeurs mobilières* et le *Handbook on Securities Statistics* (manuel sur les statistiques des valeurs mobilières). Elle a aussi souligné qu'il était important que le guide des statistiques de la dette du secteur public soit, à l'instar du *Guide des statistiques de la dette extérieure*, le fruit d'un travail de collaboration entre tous les organismes.

¹ L'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques des finances est présidée par le Fonds monétaire international (FMI) et se réunit une fois par an. Elle comprend des représentants de la Banque des règlements internationaux (BRI), du Secrétariat du Commonwealth, de la Banque centrale européenne (BCE), du FMI, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), du Secrétariat du Club de Paris, de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et de la Banque mondiale.

B. Mise à jour du Guide des statistiques de la dette extérieure à la lumière du Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale

4. Le Département des statistiques du FMI, en étroite consultation avec des statisticiens et des utilisateurs de données du monde entier, a achevé l'élaboration de la version actualisée du Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale. Celui-ci a été adopté par le Comité des statistiques de balance des paiements du FMI à sa réunion annuelle en novembre 2008. Le manuel actualisé aborde les changements importants intervenus dans l'économie mondiale depuis la publication de sa précédente version, en 1993. Il a été élaboré parallèlement à la mise à jour du *Système de comptabilité nationale* et tient compte des améliorations apportées en matière d'enregistrement et de méthodologie dans d'autres manuels élaborés par le Département des statistiques, notamment l'ouvrage intitulé *Statistiques de la dette extérieure : Guide pour les statisticiens et les utilisateurs* (2003), le *Manuel des statistiques monétaires et financières* (2000), et le *Manuel des statistiques des finances publiques* (2001).

5. Un document relatif au Manuel actualisé² a été publié sur le site Web de l'Équipe spéciale et sur celui du FMI³ en avril 2009, dans le but de recueillir des commentaires. Il contient une description succincte des changements apportés dans le manuel actualisé en matière de méthodologie et d'enregistrement qu'il faudra prendre en compte dans le *Guide des statistiques de la dette extérieure*. Ce document a été établi par le FMI et a été approuvé par l'Équipe spéciale à sa réunion de mars 2009.

6. Les membres de l'Équipe spéciale sont convenus que le travail d'actualisation (qui a été préféré à une réécriture) du *Guide des statistiques de la dette extérieure* serait accéléré à partir de 2011, afin que la nouvelle version soit prête d'ici 2013. Il a été noté que le guide demeurerait pour l'essentiel conforme aux nouvelles normes, mais qu'il y aurait toutefois beaucoup à faire.

7. Le document sollicite également des réactions sur les changements qu'il est proposé d'apporter à la présentation des données dans les tableaux types. En particulier, le FMI invite à la discussion sur la question de savoir si les titres de créance négociés devraient être présentés à la valeur du marché dans les principaux tableaux types du *Guide des statistiques de la dette extérieure*, en ajoutant pour mémoire un tableau présentant la valeur nominale des titres de créance négociés, selon la définition des nouvelles normes statistiques internationales, ventilés par secteur et par échéance. Ce changement, qui permettrait de perfectionner et de clarifier les tableaux types, est indépendant de l'adoption du Manuel actualisé. Les membres de l'Équipe spéciale ont décidé qu'il fallait poursuivre l'examen du mode de présentation des titres de créance négociés dans les principaux tableaux types.

² On peut consulter le document « Update of the *External Debt Guide* on issues emerging from *BPM6* » sur le site Web de l'Équipe spéciale (www.tffs.org) et sur le site Web du FMI à l'adresse www.imf.org/external/data.htm#guide.

³ La version actualisée du Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale contient les nouvelles normes internationales. L'annexe 3 du *Handbook on Securities Statistics* (manuel sur les statistiques des valeurs mobilières), ouvrage élaboré conjointement par la BRI, la BCE et le FMI (disponible à l'adresse www.imf.org/external/np/sta/wgsd/index.htm) rapproche valeur du marché et valeur nominale.

III. Disponibilité des données sur la dette

A. Le Joint External Debt Hub

8. Le site Web du Joint External Debt Hub⁴, la plate-forme conjointe de la BRI, du FMI, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de la Banque mondiale sur les statistiques de la dette extérieure, a été lancé en mars 2006 dans le but d'offrir une source d'information unique et complète sur les statistiques de la dette extérieure. À l'origine, la plate-forme présentait des données, provenant des créanciers et du marché, relatives à la dette extérieure et à certains avoirs extérieurs de plus de 200 pays, des données sur la dette extérieure nationale des 54 pays souscrivant à la norme spéciale de diffusion des données (NSDD) du FMI et des explications sur les données (métadonnées).

9. À sa réunion de 2009, l'Équipe spéciale a décidé que plusieurs améliorations seraient apportées à la plate-forme au moyen d'une collaboration entre le FMI, la BRI et l'OCDE, selon les cas. Il s'agira notamment : a) d'étendre la plate-forme afin d'y faire figurer les statistiques trimestrielles de la dette extérieure relatives à la dette extérieure publique ou garantie par le secteur public communiquées par les pays qui font partie du Système général de diffusion des données (SGDD); b) de résoudre les problèmes techniques que pose l'affichage des données sur la situation des prêts bilatéraux officiels de l'OCDE pour 2004-2005; et c) de revoir les données historiques relatives aux crédits à l'exportation de l'OCDE et de les afficher à nouveau sur la plate-forme.

10. Certaines améliorations ont été apportées après la réunion de 2009 et le travail se poursuit afin que toutes soient mises en œuvre avant la prochaine réunion de l'Équipe spéciale. En particulier, l'OCDE a repris ses travaux d'élaboration de données sur la situation de ses prêts bilatéraux officiels, qui avaient été interrompus à la fin 2004 faute de crédits. Les séries de données annuelles concernant la période allant de 2004 à 2007 ont été établies et affichées sur la plate-forme en juillet 2009. Toutefois, l'OCDE n'a pas encore pu reprendre l'élaboration régulière de données sur la situation des crédits à l'exportation, également interrompue fin 2004 en raison de contraintes financières.

11. L'Union de Berne (Union d'assureurs des crédits à l'exportation et des investissements internationaux), autre source d'information sur les crédits à l'exportation, a décidé de collaborer avec la BRI afin de publier sur la plate-forme des données sur les crédits à l'exportation assurés collectées auprès de ses membres. Les premières données trimestrielles provenant de l'Union de Berne, qui remonte au premier trimestre de 2005, ont été affichées sur la plate-forme en février 2008. L'Équipe spéciale sait gré à l'Union de Berne de sa contribution et apprécie l'appui fourni par la BRI à cet égard.

12. Deux autres modifications seront apportées début 2010 aux tableaux de la plate-forme présentant des données provenant des créanciers et du marché :

a) Deux nouvelles lignes seront ajoutées pour présenter le montant total des créances détenues par les membres du Club de Paris sur l'ensemble des pays

⁴ On peut consulter le Joint External Debt Hub à l'adresse suivante: www.jedh.org. La plate-forme est gérée principalement par les quatre organismes du « sous-groupe » : BRI, FMI, OCDE et Banque mondiale.

(y compris des métadonnées), ventilées entre créances relevant de l'aide publique au développement (APD) et créances hors APD, en se basant sur des données provenant du site Web du Club de Paris;

b) Deux nouvelles lignes seront ajoutées pour tenir compte du traitement des allocations de droits de tirage spéciaux en tant que nouvel instrument d'emprunt, conformément au manuel actualisé (voir par. 17 ci-après). La première ligne présentera les allocations de droits de tirage spéciaux comme une dette extérieure et la deuxième ligne isolera les droits de tirage spéciaux compris dans les avoirs de réserve.

B. Données émanant des débiteurs extraites de la base de données de la Banque mondiale

13. Les données émanant de sources nationales et des débiteurs qui sont publiées sur la plate-forme sont extraites de la base de données de la Banque mondiale⁵ lancée en novembre 2004. Cette base de données englobe un ensemble de données trimestrielles sur la dette extérieure fournies par les pays souscrivant à la norme spéciale de diffusion des données du FMI, qui sont présentées selon les principes et les tableaux du *Guide des statistiques de la dette extérieure*. La participation à cette base de données est facultative.

14. Le Département des statistiques du FMI et la Banque mondiale ont entrepris un projet visant à faciliter la diffusion rapide, sur une base volontaire et dans un format standard, de données relatives à la dette extérieure du secteur public. La première phase de ce projet, consistant à étendre la base de données de la Banque mondiale sur les statistiques trimestrielles de la dette extérieure à une sélection de pays à faible revenu, a été lancée en février 2008. La deuxième étape consistait à inviter tous les autres pays participant au SGDD à alimenter la base de données de la Banque mondiale; une première série de données a été publiée début 2009. Le projet est axé sur la diffusion de données trimestrielles sur la dette extérieure publique ou garantie par le secteur public, ventilée par échéance. Il vise aussi à encourager les pays participants à diffuser d'autres données sur la dette extérieure, conformément au cadre du SGDD.

15. Grace à ce projet, le nombre de pays du SGDD qui alimentent la base de données de la Banque mondiale sur les statistiques trimestrielles de la dette extérieure a considérablement augmenté au cours des 12 derniers mois. En octobre 2009, 43 pays du SGDD avaient accepté de participer et 28 avaient communiqué des données trimestrielles sur leur dette extérieure. En plus des données trimestrielles sur la dette extérieure publique ou garantie par le secteur public devant être fournies à titre obligatoire, la majorité de ces 28 pays a aussi communiqué un échéancier du service de la dette, des données sur les secteurs créditeurs, et une ventilation des titres. Six pays du SGDD ont aussi communiqué le montant total de leur dette extérieure au format NSDD. Les progrès dans la participation des pays du SGDD à la base de données de la Banque mondiale sur les statistiques trimestrielles de la dette extérieure ont bénéficié de la collaboration active du Secrétariat du

⁵ On peut consulter la base de données sur les statistiques trimestrielles de la dette extérieure à l'adresse suivante : www.worldbank.org/qeds.

Commonwealth et de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

16. Le nombre de pays souscrivant à la NSDD qui alimentent la base de données de la Banque mondiale sur les statistiques trimestrielles de la dette extérieure est en augmentation. Deux pays se sont récemment ajoutés à la liste, ce qui porte à 60 le nombre des pays souscrivant à la NSDD qui communiquent des données à la base de données de la Banque mondiale. À la mi-novembre 2009, ils étaient 64.

17. L'un des changements d'ordre méthodologique introduits dans le Manuel actualisé et dans le *SCN 2008* consiste à traiter les allocations de droits de tirage spéciaux comme une dette extérieure à long terme. Compte tenu de l'importance des droits de tirage spéciaux récemment alloués aux pays membres du FMI (250 milliards de dollars en août et 33 milliards de dollars en septembre 2009), celui-ci a décidé d'adopter immédiatement le traitement des allocations de droits de tirage spéciaux adopté par le Manuel actualisé et, en particulier, de présenter ces allocations comme une dette extérieure à long terme dans ses publications, notamment les *Statistiques financières internationales*. En conséquence, le FMI a informé les autorités nationales de la manière dont les allocations de droits de tirage spéciaux devaient désormais être présentées dans les statistiques de la dette extérieure. La Banque mondiale, en accord avec tous les organismes de l'Équipe spéciale, encouragera aussi les pays qui alimentent la base de données de la Banque mondiale sur les statistiques trimestrielles de la dette extérieure à rendre compte de leurs allocations de droits de tirage spéciaux comme d'une dette extérieure à long terme. L'augmentation du montant brut de la dette extérieure résultant des allocations de droits de tirage spéciaux sera prise en compte dans les données 2009Q3 à compter de la publication de janvier 2010 des statistiques trimestrielles de la dette extérieure.

C. Données sur la dette étatique

18. À l'issue d'un débat sur les différents aspects d'une proposition de la Banque mondiale concernant la collecte de données sur la dette intérieure, au cours duquel plusieurs organismes ont soulevé le problème de possibles chevauchements entre différentes initiatives de collecte de données et de la nécessité de veiller à la cohérence des méthodes utilisées, l'Équipe spéciale a suggéré que la Banque mondiale se concentre sur la collecte de données sur la dette étatique globale. La Banque mondiale s'emploie, en collaboration avec le FMI, à établir un modèle de données (nationales et extérieures) sur la dette du gouvernement, basé sur le cadre de la NSDD, qui servira à collecter des données auprès d'un groupe de pays en développement sélectionnés. Les données seront collectées trimestriellement de façon globale et indépendamment du lieu d'émission et de la résidence du créancier. La Banque mondiale tiendra les organismes membres de l'Équipe spéciale informés des progrès de la mise en œuvre de cette initiative.

IV. Renforcement des capacités

19. Depuis la dernière réunion de la Commission, les organismes membres de l'Équipe spéciale ont continué d'apporter une grande contribution à la diffusion de pratiques internationales de référence en matière d'établissement des statistiques de

la dette extérieure, en menant conjointement des activités de formation axées sur le renforcement des capacités.

20. Afin de pouvoir assurer la formation relative au Manuel actualisé et à l'enquête coordonnée sur les investissements directs, le FMI a légèrement revu à la baisse le nombre des cours régionaux qu'il dispense sur les statistiques de la dette extérieure. Un cours a eu lieu en Inde en 2008 et un autre se tiendra en Gambie en avril 2010. Plusieurs organismes membres de l'Équipe spéciale animent habituellement ces ateliers régionaux. Depuis 2005, le FMI a dispensé une formation sur les statistiques de la dette extérieure à son siège une fois tous les deux ans. Depuis 2009, la durée du cours est passée de trois à quatre semaines afin d'inclure la formation relative à la dette du secteur public. La plupart des organismes de l'Équipe spéciale contribuent à l'organisation des cours dispensés au siège : ainsi, en septembre 2009, des conférences ont été données par la BRI, le Secrétariat du Commonwealth, la Banque centrale européenne, l'Office statistique des Communautés européennes (EUROSTAT), le Secrétariat du Club de Paris, la CNUCED et la Banque mondiale.

21. Le Secrétariat du Commonwealth et la CNUCED ont continué d'organiser des cours de formation sur la gestion et la communication de l'information sur la dette extérieure, en collaboration avec les autres membres de l'Équipe spéciale. En juillet 2008, le Secrétariat du Commonwealth a animé en Gambie un cours sur l'établissement de statistiques sur la dette extérieure aux fins de l'analyse de la viabilité du niveau d'endettement à l'intention de fonctionnaires. Un cours similaire a été organisé pour des responsables politiques et des analystes à Belmopan en septembre 2008 et d'autres formations sur les statistiques de la dette extérieure ont été dispensées au niveau national au Cameroun, en Jamaïque et à Maurice à la fin de l'année. En décembre 2008, le Secrétariat du Commonwealth a organisé à Londres un atelier destiné à l'ensemble des pays du Commonwealth sur la communication de données sur la dette à la base de données de la Banque mondiale sur les statistiques trimestrielles de la dette extérieure et dans le cadre du Système général de diffusion des données. Une nouvelle édition de cet atelier, qui a permis de former des statisticiens de 32 pays à ces deux initiatives de collecte de données, se tiendra en 2010. En 2009, le Secrétariat du Commonwealth a organisé une autre formation sur l'établissement de statistiques sur la dette extérieure à l'aide de son Système de comptabilisation et de gestion de la dette (CS-DRMS), à Maurice et en Papouasie-Nouvelle Guinée.

22. Le Programme du système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE) de la CNUCED a lancé la nouvelle version du logiciel SYGADE (version 6.0) à la septième Conférence sur la gestion de la dette et réunion du Groupe consultatif (9-13 novembre 2009). Cette nouvelle version apporte des perfectionnements au système et contient de nouveaux modules sur les titres de créance, l'enchère, l'analyse de la dette, le réaménagement de la dette, la dette extérieure du secteur privé et la dette extérieure à court terme. Cette version accessible sur le Web comprend également des améliorations sur les plans de la communication de données et de la sécurité, ainsi que le portail SYGADE. En 2008, la CNUCED a animé de nombreux ateliers au niveau national et conduit des missions de suivi dans les pays, y compris huit ateliers et trois missions de suivi sur les statistiques de la dette, sept ateliers et quatre missions de suivi sur la validation des données, 20 cours de formation à l'utilisation de la version 5.3 du logiciel SYGADE et 14 formations techniques sur ce logiciel, sept ateliers sur le Système intégré d'information relatif à

la gestion financière (IFMIS) et trois missions d'appui technique. Par ailleurs, le premier atelier régional consacré à l'analyse du portefeuille de la dette s'est déroulé en Jordanie et un atelier régional de formation d'instructeurs à la version 5.3 du logiciel SYGADE – organisé conjointement avec le Macroeconomic and Financial Management Institute of Eastern and Southern Africa – s'est tenu en Ouganda. Fin septembre, cinq ateliers et une mission de suivi sur les statistiques de la dette, cinq ateliers et deux missions de suivi sur la validation des données et deux ateliers sur l'analyse du portefeuille avaient été organisés, et un certain nombre d'activités relatives au logiciel SYGADE (formation à l'utilisation, formation technique, colloques et mission d'appui techniques) avaient été menées.

23. Au total, environ 260 statisticiens de plus de 140 pays ont bénéficié d'une formation au cours de la période considérée (2007-2009).

V. Site Web de l'Équipe spéciale

24. Le site Web de l'Équipe spéciale⁶ est hébergé par le FMI. Il est le fruit d'une collaboration étroite entre tous les organismes membres et a été lancé en décembre 2008. Il contient des documents d'information sur les principales activités de l'Équipe spéciale (méthodologie, disponibilité des données, qualité des données et renforcement des capacités), sur ses réunions et rapports (ordres du jour, procès-verbaux, rapports d'activité des organismes participant depuis 2008 et rapports au Comité des statistiques de balance des paiements du FMI et à la Commission) et d'autres documents, et donne accès à d'autres sites Web connexes. Comme il a été convenu à la réunion de 2009 de l'Équipe spéciale, plusieurs organismes ont placé sur leur site Web un lien hypertexte vers le site de l'Équipe spéciale afin d'en faciliter l'accès et la découverte. Les membres de l'Équipe spéciale sont convenus de débattre à leur prochaine réunion de l'opportunité d'ajouter aux rapports périodiques qu'ils affichent depuis 2008 sur le site d'autres documents non confidentiels.

VI. Programme de travail de l'Équipe spéciale

25. Comme en témoignent ses résultats, l'Équipe spéciale est devenue un outil efficace de coordination interinstitutionnelle en ce qui concerne les statistiques de la dette publique et de la dette extérieure. Les organismes participants sont résolus à continuer d'œuvrer ensemble à l'amélioration de la disponibilité et de la qualité des données sur la dette extérieure et sur la dette publique.

26. Le programme de travail adopté à la réunion de mars 2009 comprend : a) l'élaboration d'un avant-projet complet de guide sur la dette du secteur public; b) l'extension de la base de données de la Banque mondiale sur les statistiques trimestrielles de la dette extérieure; c) des progrès dans la collecte de données sur la dette globale du gouvernement central par la Banque mondiale; d) de nouvelles améliorations de la plate-forme et du site Web de l'Équipe spéciale; e) l'actualisation du *Guide sur les statistiques de la dette extérieure*, à partir de 2010, en vue de son achèvement d'ici à 2013.

⁶ On trouvera le site Web de l'Équipe spéciale à l'adresse suivante : www.tffs.org.

27. L'Équipe spéciale tiendra sa prochaine réunion à Washington les 4 et 5 mars 2010, au siège de la Banque mondiale.
